

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 71 (1932)  
**Heft:** 19

**Artikel:** Singulier engrais  
**Autor:** R.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-224564>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU  
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :  
Pache-Varidel & Bron  
Lausanne

ABONNEMENT :  
Suisse, un an 6 fr.  
Compte de chèques 11.1160

ANNONCES :  
Agence de publicité Amacker  
Palud 3, Lausanne.



## LO VILHIO DÈVESÀ

**P**EGNET et Tacounet étant dou z'ovràt tsapouet (*charpentiers*) quemet on ein trovàve dein clli teimps, que n'è pardieu pas de houâ (*aujourd'hui*), du que l'ai a grand teimps que ne soffliant pe rein l'ão soupa. Po tsapouaisi bin adrâi, po équarrâ la frîta, lattâ. betâ lè tiôle, raisi de grantiâo et de travè, manèyî la dêtrau, ein avâi min à leu. Et pu adrâi quemet dâi sindzo po sè teni su lè tsevron, mimameint que Tacounet l'arâi fé dhî coup la pîce-drâte, — le tsâno-drâi, quemet diant assebin — sur la frîta, po on boton. Et Pegnet l'êtâi dâo mîmo. Dâi z'hommo de teppa, vo dio.

L'avant tot parâi, avoué clliâo boûne qualità, quauque croûio défaut. Ion, l'êtâi que l'avant la tserrâire dâo bâire galésameint à la déchainte. Vâi ! l'è dinse ! l'avant la pipi ! Quand l'avant betâ lo nâ dein lo verro, n'arretâvant pas devant d'avâi l'ão fédérale, et vo sède... ! L'êtâi p'âo-t'ître adan que l'êtant lè premi tsapouet dâo payî.

On coup, dèvessant reteni on tâi que l'êtâi galésameint hiaut. L'avant fauta d'onna grant' êtsîla et l'avant êtâ d'obedzi d'allâ ein queri iena prâo lliein. Et pèsantâ que l'êtâi, allâ pî ! L'avant assèyî, po coumeinci de sè la tserdzî su l'épaula, tsacon d'on bet. Mâ, l'êtâi penâbllio et po finî, l'avant betâ l'ão tîta tsacon eintre lè patson, lè duve man levâie à plliat, à la hiautiâo dâo cotson po la sotenî on bocon et sè soladzî. L'allâve mî dinse et l'affère sarâi rîdo bin zu se n'avant pas passâ devant lo cabaret.

L'a faliu l'ài entrâ, e-te pas de bî savâi ! Quand sant ressaillâ, brelantsîvant on bocon, mâ sè retserdzant l'êtsîla tot parâi, la tîta dein lè patson, ion devant, l'autro derrâi, lè duve man, à plliat, à la hiautiâo dâo cotson... et pu dinse tant qu'âo cabaret d'amon.

L'ant fé tî lè dou ein on iâdzo : « Harte ! » et sant entrâ.

L'êtâi né quand sant rarrèvâ fro. Sè rebétant ein posechon, ion devant, ion derrâi, la tîta on bocon bètorsa po coudhî sè tsouyî, lè duve man à plliat, à la hiautiâo dâo cotson po manteni lè montant. Et pu coudhîvant subllia :

*No sein dâi luron dâo melion dâo diâbllio,  
No sein dâi luron  
Que ne craignant nion.*

L'ant marsî, marsî, prâo grantenet, sein sè repousâ, adî âo pas, ion devant, ion derrâi, lè bré avoué lè càode ein dêfro et lè man ramenâie vè lè z'orollhie. Tot d'on coup, reincontrant lo maître tsapouet que vegnâi vère se l'êtant moo. L'êtâi tot ein cousin.

— Qu'è-te que clliâo manâie ? que l'ão fâ ein lè vayeint.

— On porte l'êtsîla, que repondant.

— Tè rondzâi po dâi sôulan, l'è po cein que sant avoué lè bré ein l'air, pardieu vâi ! Mâ l'êtsîla...

L'êtsîla, l'avant bo et bin âobliâie devant lo derrâi cabaret !  
Marc à Louis.

## SINGULIER ENGRAIS

**M**ON grand-père, honnête cultivateur, possédait une vigne en coteau dans laquelle il y avait une vingtaine d'arbres fruitiers en plein vent. Ces arbres étaient très gros : leurs troncs mesuraient au moins 30 centimètres de diamètre. Ils étaient éparpillés çà et là dans la vigne, et, chaque année, ils se chargeaient régulièrement de fruits.

La terre de cette vigne était assez meuble : elle se composait d'argile mêlée de gravier et de gros cailloux. Or, chaque année, en la travaillant, on ramassait quelques-unes des plus grosses pierres, parce qu'elles gênaient le binage, et on les portait au pied des arbres, où se trouvait un vide de 4 à 5 mètres.

Depuis longtemps les choses se passaient ainsi, car les tas de pierres autour de ces arbres s'élevaient bien à un mètre.

Les voisins, qui avaient remarqué la fertilité de ces arbres, dirent :

— Mais que faites-vous donc à vos arbres, père Joly, pour qu'ils se chargent tant ?

Et mon grand-père de répondre en riant :

— Je les fume avec des cailloux.

Ils comprenaient fort bien que les tas de pierres garantissaient le chevelu de l'arbre, empêchaient les mauvaises herbes de pousser et retenaient les feuilles en automne.

Ces feuilles décomposées, réduites peu à peu en terreau, se trouvaient entraînées par les eaux pluviales jusqu'au fond du tas et maintenaient la fraîcheur, même en temps de sécheresse intense, tout en ne s'opposant pas à la circulation de l'air.

Une circonstance se produisit et confirma cette explication ; la voici :

Mon grand-père voulut bâtir dans sa vigne un petit pavillon pour s'y mettre à l'abri pendant certaines heures du jour et y coucher au besoin. Il choisit l'emplacement près de ses deux arbres, et pour bâtir les murs, il se servit des pierres qui se trouvaient au pied de ses deux arbres, dont l'un était un poirier Blancquet, et l'autre une Vigoureuse d'un grand rapport tous les ans.

Après l'enlèvement des pierres, les deux arbres restèrent 4 ou 5 ans sans porter de fruit et ils ne reprirent leur fertilité que lorsque de nouvelles pierres formèrent autour d'eux une couche d'une certaine épaisseur. R.

## UNE VISITE A MISTRAL

**U**NE enquête fut ouverte, à l'effet de savoir si nous connaissions bien Mistral. Je désignais deux choses me paraissant entraver la diffusion des œuvres du poète provençal. L'une d'elles, est la forme donnée à son style ; cette forme est trop éloignée du langage courant. Mistral a créé des mots, assemblés des phrases qui déroutent le peuple du Midi, habitué à des expressions différentes et plus claires.

Le barde maillanais a manqué de lyrisme, dans la version française de ses poèmes. Voilà, en second lieu, ce qui l'a desservi. Un bon traducteur atteindra, sans doute plus tard, les résultats que le maître ne put ou voulut obtenir lui-même.

Mistral s'exprimait en Provençal, comme tout le monde : au contraire, par ses écrits, il semblait se tenir éloigné des foules.

Il chérissait le peuple du Midi ; celui-ci lui

rendait généreusement cette affection, sans aller jusqu'à lire, interpréter, répandre ses œuvres. L'illustre maître, consacra ses jours à son pays d'origine : c'est dans une maison entourée de figuiers et de lauriers-roses, qu'il recevait ses fidèles.

Mon cousin Frédéric Charpin, comptait un nombre de ses disciples. J'allai d'Avignon une fois avec lui voir Mistral, qui l'appréciait beaucoup.

Il le qualifiait ainsi : Charpin, vif et gai, comme une fauvette sur un pin.

Nous parlâmes du félibrige, de sa fondation, de ses espoirs. Le maître et mon pauvre parent envisageaient l'avenir, sans songer que la Parque allait faucher leurs existences.

Octobre était venu. Il faisait un temps idéal. La campagne, inondée de soleil, avait d'éblouissantes teintes. De loin, Mistral témoignait verbalement son dédain au Paris embrumé, à ses mœurs enfiévrées. Il ne comprenait que la vie au grand air, dans sa région si douce.

Je crois me rappeler qu'il nous offrit un verre de liqueur, faite avec du jus de coing « Lou Coudounat ». Nous ne pouvions nous séparer, sans trinquer et boire à la grandeur de son royaume.

Le soir tombait ; une diligence nous mena vers la gare de Graveson. Après un court trajet, le train nous déposa dans Nîmes. C'était la saison des débuts, au théâtre. Les artistes se trouvaient soumis à un vote public ; nos droits électoraux furent exercés, au cours d'un spectacle copieux.

A cette époque d'avant-guerre, on entendait, pour quelques francs, deux pièces du répertoire. Mistral n'était plus là, mais nous conservions un reflet de son ardente flamme. Je le revis ensuite au musée d'Arles ; jamais il ne me parut si noble qu'au seuil de son logis, dans le pays que ses chants ont immortalisé.

C'est souvent par le mot de mort que s'achève une histoire : la vie nous est cruelle et pourtant nous l'aimons !  
Justin Pons.

## LES PUCES

**S**AVEZ-VOUS que nous sommes à deux doigts d'une disette dont les conséquences pourraient être incalculables autant qu'imprévues ?... Il paraît que la mortalité est considérable parmi les puces et que ces insectes menacent de disparaître tout à fait.

Un savant allemand, attaché au musée zoologique de Berlin, a établi des statistiques, après de longues et minutieuses recherches, et sa conclusion qui, paraît-il, est terrible, établit que c'est à la pratique des sports et à l'hygiène moderne que nous devons la disparition de ces petits animaux dévorants. Je ne vois pas qu'il y ait là de quoi jeter un cri d'alarme. Quand nous n'aurions plus jamais l'occasion de nous gratter, de souffrir d'intolérables démangeaisons, et d'attraper, par l'intermédiaire de ces bestioles, la rogne, la gale, la peste et mille autres incommodes pédiémies, je ne vois pas qu'il y ait là de quoi pousser des cris de désespoir et de quoi mettre nos drapeaux en berne. S'il n'y a plus de puces, eh bien ! mon Dieu, on tâchera de se faire une raison, on essaiera de s'en passer. On viendrait m'annoncer qu'il n'y a plus de canons, plus de munitions, plus de baïonnettes, que ce serait